

DECRET N° 77/738 du 26 DECEMBRE 1977

Portant nomination de Monsieur LOUBASSOU  
Gabriel en instance d'intégration, en qua-  
lité de Directeur Régional du Commerce  
à la Likouala.-

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE  
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT  
MINISTRE DU PLAN,

Vu l'acte fondamental du 5 avril 1977 ;  
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du  
Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;  
Vu l'acte n° 001/PCT du 3 avril 1977 fixant l'organisation  
et la structuration du Comité Militaire du Parti ;  
Vu le décret 77/I65 du 5 avril 1977 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres ;  
Vu l'ordonnances n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à  
l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du  
Congo ;  
Vu le décret n° 77/574 du II Novembre 1977 portant attri-  
butions et organisation du Ministère du Commerce ;  
Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion  
du 10 Novembre 1977 ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER.- Monsieur LOUBASSOU Gabriel, en instance d'Intégration  
est nommé Directeur Régional du Commerce à la Likouala.

ARTICLE 2.- Le Présent décret qui prend effet à compter de la date  
de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Jour-  
nal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué par  
tout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 26 DECEMBRE 1977

Par le Deuxième Vice Président du Comité  
Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement, Ministre du Plan,

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la  
Justice, Garde des Sceaux,

Le Ministre du Commerce,

A. MOUSSOU-POUATI.-

Jacob OKANZA.-

Le Ministre des Finances,

Henri LOPE S.-